



Communiqué

Paris, le 8 décembre 2020

Crédit Agricole Assurances s'engage à nouveau pour soutenir les professionnels les plus fragilisés par la crise sanitaire

Engagé depuis le début de la crise sanitaire pour accompagner au mieux ses assurés professionnels fragilisés par la COVID19, Crédit Agricole Assurances renforce son soutien en mettant en œuvre les nouvelles mesures à destination des TPE et PME des secteurs des cafés, hôtels restaurants, sport, culture, tourisme et événementiel, ayant fait l'objet d'un accord hier à Bercy entre les assureurs et le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire.

Crédit Agricole Assurances s'engage ainsi à :

- geler les cotisations des contrats d'assurance multirisque professionnelle de ces entreprises en 2021 ;
- conserver en garantie les contrats de ces entreprises qui connaîtraient des retards de paiement des cotisations dans le contexte de la pandémie et ce pendant le 1er trimestre 2021 ;
- mettre en place gratuitement pour 2021 une couverture d'assistance en cas d'hospitalisation liée à la Covid-19 pour les chefs d'entreprise et leurs salariés dans le cadre de ces contrats

Dès les premiers jours du reconfinement, Crédit Agricole Assurances s'est mobilisé pour accompagner ses clients avec les mesures suivantes :

- le maintien des garanties des professionnels, des exploitants agricoles et des entreprises en cas d'incident de paiement (report des mises en demeure) ;
- l'extension des garanties permettant le travail à distance ;
- la suppression de la franchise en cas d'accident pour les professionnels en première ligne durant la période de confinement et lorsque le véhicule est utilisé pour le travail (professionnels de santé, pompiers, gendarmes et enseignants...).

L'ensemble de ces dispositifs viennent compléter le geste de solidarité extra contractuel de plus de 260 millions d'euros adopté dès le mois d'avril 2020 à destination de tous les assurés ayant souscrit une assurance multirisque professionnelle avec perte d'exploitation.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2019 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr

